

# Le projet de territoire



## du Pays d'Auch

4 QUESTIONS  
4 RÉPONSES  
POUR PARTAGER  
LA DÉMARCHE

PETR du Pays d'Auch  
Septembre 2018

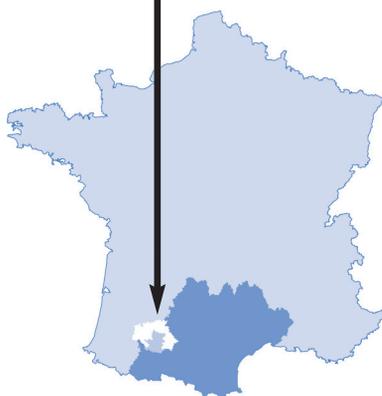
Question

1

# QUEL EST LE PÉRIMÈTRE

du Pays d'Auch ?

- ▶ **67 234 habitants**
- 40 habitants / km<sup>2</sup>
- ▶ 135 communes
- 4 EPCI (intercommunalités)
- ▶ 27 000 emplois
- 40% des emplois du Gers



## Communauté de communes Cœur d'Astarac en Gascogne

8 293 habitants  
33 hab / km<sup>2</sup>  
19 communes  
3 400 emplois

## Communauté de communes Astarac Arros en Gascogne

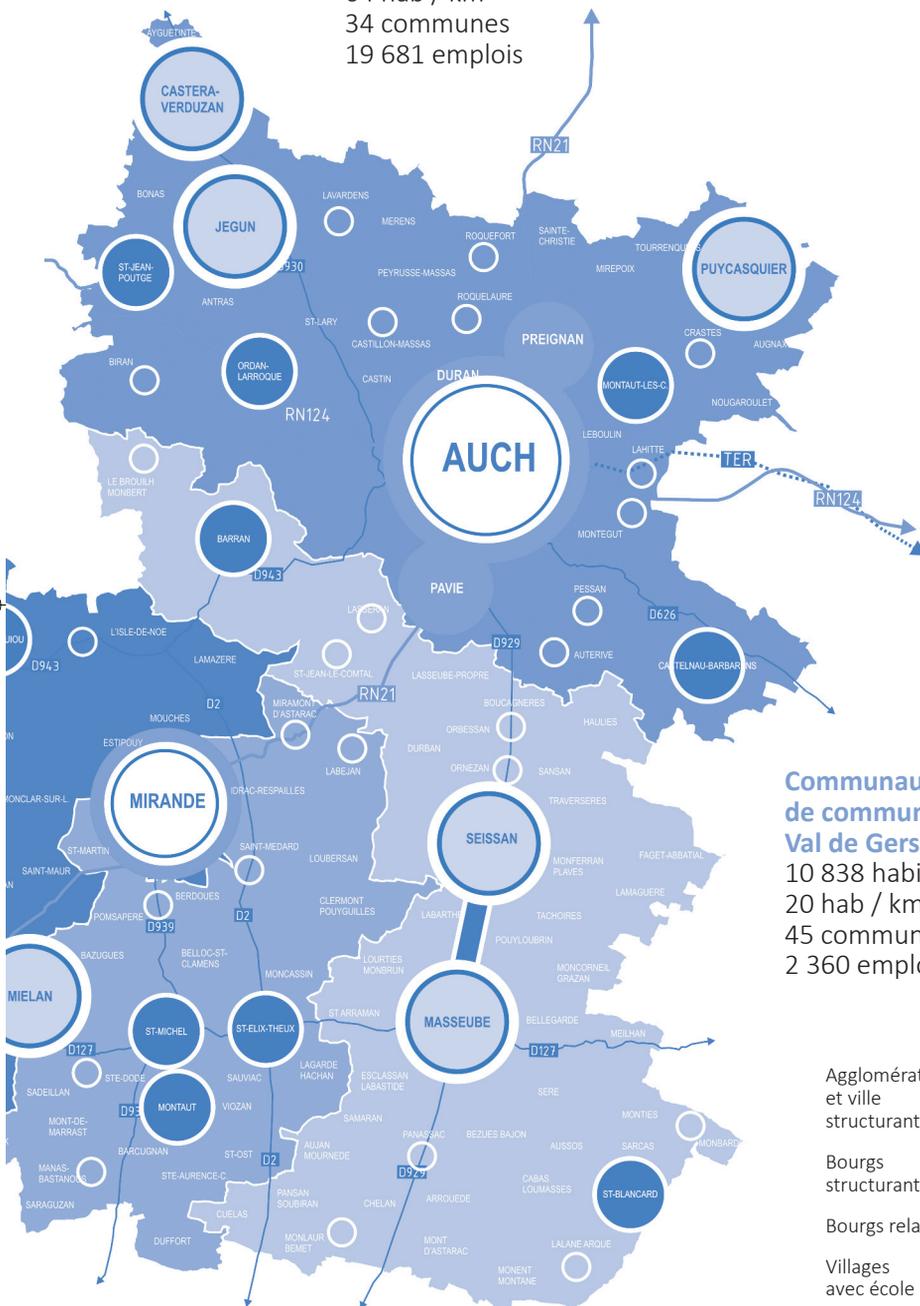
7 624 habitants  
21 hab / km<sup>2</sup>  
37 communes  
1 809 emplois





## Communauté d'agglomération du Grand Auch Cœur de Gascogne

40 479 habitants  
64 hab / km<sup>2</sup>  
34 communes  
19 681 emplois



## Communauté de communes Val de Gers

10 838 habitants  
20 hab / km<sup>2</sup>  
45 communes  
2 360 emplois

Agglomération  
et ville  
structurante

Bourgs  
structurants

Bourgs relais

Villages  
avec école



Question

2

# COMMENT LE PROJET

a-t-il été élaboré ?

Un dialogue avec les élus, les habitants, les associations, les acteurs économiques, les collectivités et divers partenaires a été mis en place, par le Syndicat Mixte du PETR du Pays d'Auch, pour construire une vision partagée du territoire. Cette concertation a abouti à la :

- ▶ **Réalisation d'un « Diagnostic » de territoire**
- ▶ **Définition des « Piliers » du projet de territoire**
- ▶ **Élaboration de la « Stratégie » du projet de territoire**

Une information continue sur l'avancée du projet :

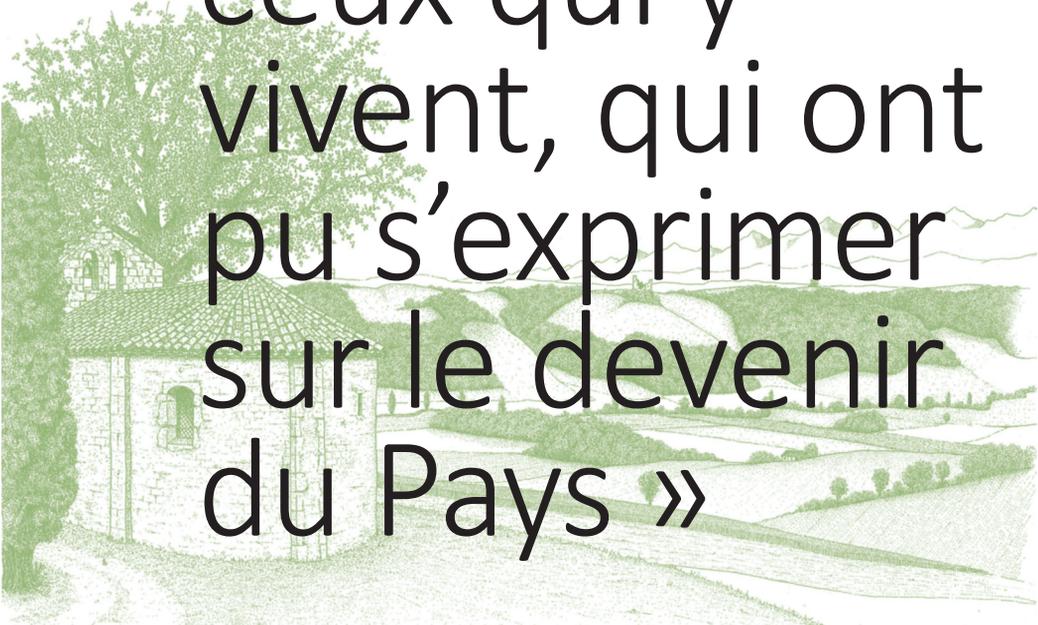
- ▶ Instances du PETR (bureau, Conseil syndical)
- ▶ Conférences des maires pour informer les élus
- ▶ Communiqués de presse à destination de la population

Mars 2017 > Juin 2017

Juillet 2017

Lancement  
Rencontres avec les 4 EPCI

Visite du territoire



# « Le projet de territoire, c'est d'abord ceux qui y vivent, qui ont pu s'exprimer sur le devenir du Pays »

Décembre 2017

Tables rondes  
avec les associations  
et la société civile

Juin > Septembre 2018

Validation  
du Projet de territoire

Septembre 2018

Présentation finale  
du Projet de territoire

Question

3

# QUELLE EST L'UTILITÉ

du projet de territoire ?

Le projet de territoire est une démarche qui définit une vision d'avenir du Pays d'Auch. A transmettre aux générations futures. C'est en défendant un projet commun, que les communes, les intercommunalités et les acteurs privés du territoire, pourront bénéficier de moyens complémentaires auprès des partenaires.

## Porteurs de projets

- ▶ Communes
- ▶ Communautés de communes et d'agglomération
- ▶ Chambres consulaires
- ▶ Associations
- ▶ Acteurs privés

## Partenaires financiers

- ▶ Département du Gers
- ▶ Région Occitanie
- ▶ État
- ▶ Europe

→ « Le projet du  
Pays d'Auch  
amène un  
plus, un cadre  
commun pour  
soutenir des  
actions sur  
le territoire »



Question

4

## QUELLES SONT LES ORIENTATIONS

du projet de territoire ?

Dans un souci de cohérence à l'échelle du Pays d'Auch, le projet de territoire définit 3 orientations structurantes, en mesure d'articuler les actions des différents porteurs de projet. Chacune des actions retenues par le PETR doit s'inscrire dans ces priorités, afin de renforcer l'attractivité et l'identité du Pays d'Auch.

- ▶ **Une terre authentique**
- ▶ **Un Pays à haute qualité humaine**
- ▶ **Un territoire connecté et tourné vers l'avenir**

Projet de territoire en ligne  
[www.petr-auch.fr](http://www.petr-auch.fr)



## 1<sup>ère</sup> orientation

# Réunir les conditions pour développer les richesses du territoire

### Axe 1

Inscrire le territoire dans la dynamique régionale en favorisant son désenclavement

- ▶ Assurer le désenclavement routier
- ▶ Assurer le désenclavement ferroviaire
- ▶ Coordonner les différents modes de transports
- ▶ Favoriser le numérique et la téléphonie mobile

### Axe 2

Faire valoir les atouts du territoire dans la dynamique régionale à travers les filières d'avenir

- ▶ Développer les filières économiques structurantes
- ▶ Faire émerger ou conforter des filières pour répondre aux défis de la transition énergétique
- ▶ Mobiliser l'offre de foncier stratégique en cohérence avec l'ambition

### Axe 3

Consolider l'existant et développer des actions nouvelles en gardant et en créant des richesses à partir du « déjà-là »

- ▶ Proposer un accompagnement et une offre immobilière de foncier d'activités adaptés aux entreprises du territoire

### Axe 4

Renforcer la communication économique territoriale en valorisant les qualités du territoire

- ▶ Mettre en place un observatoire économique territorial



**2<sup>nd</sup>e orientation**

# Conforter une armature de territoire pour soutenir la vitalité des bassins de vie du Pays d'Auch

## Axe 1

Faire valoir l'armature de centralités portée par le projet de territoire

- ▶ Faire valoir et partager la vision portée par le projet de territoire dans la politique régionale des bourgs centres, le schéma d'accessibilité des services au public, les politiques sectorielles et les documents de planification (SRADDET, SCoT, PLUi à venir...)

## Axe 2

Promouvoir les démarches de projet pour établir les lignes de force de revitalisation des territoires

- ▶ Promouvoir les démarches de projet en mobilisant les acteurs locaux
- ▶ Mobiliser l'ingénierie nécessaire

## Axe 3

Prendre appui sur des leviers thématiques pour accompagner la montée en gamme de l'armature

- ▶ Faire de l'habitat un levier du regain d'attractivité et de vitalité des territoires
- ▶ Veiller au maintien d'une économie de proximité
- ▶ Adapter, moderniser, mettre en réseau les offres de services en direction des publics
- ▶ S'appuyer sur l'aménagement des espaces publics



### 3<sup>ème</sup> orientation

## Affirmer un territoire à haute qualité humaine, environnementale et paysagère

### Axe 1

Amplifier la transition  
écologique et  
énergétique, support de  
développement et de  
l'image d'excellence du  
Pays d'Auch

- ▶ Développer les initiatives collectives
- ▶ Amplifier les bonnes pratiques

### Axe 2

Activer la dimension  
culturelle, sportive et  
associative comme un  
relais puissant de vitalité  
et de lien social

- ▶ Mettre en place les conditions d'un « bon accueil » propice à l'installation et à l'épanouissement des initiatives sur le territoire

### Axe 3

Affirmer les valeurs du  
territoire et cultiver son  
positionnement

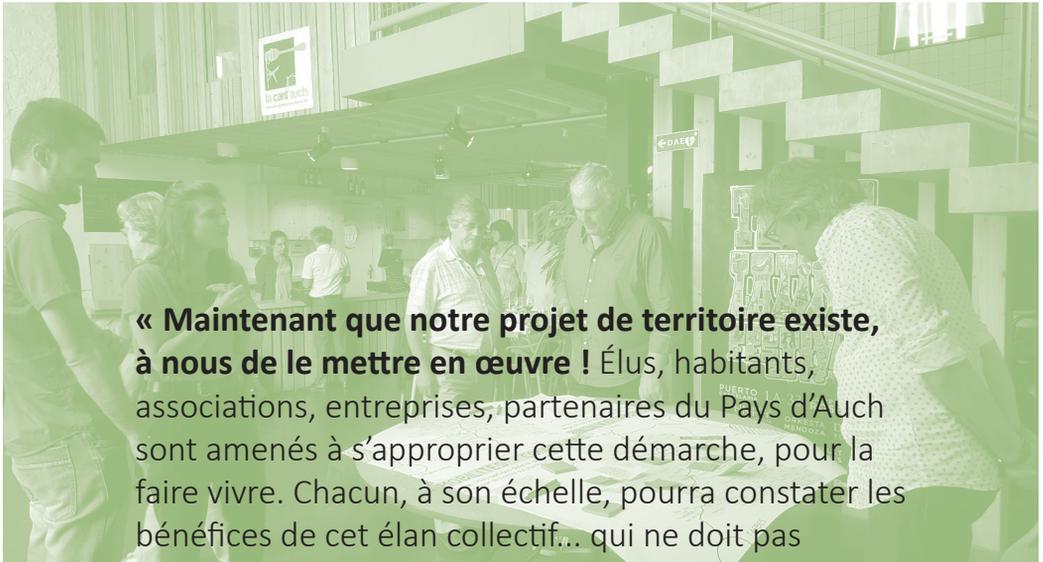
- ▶ Mobiliser la qualité paysagère et patrimoniale
- ▶ Soutenir les nouveaux modèles de développement touristique

### Axe 4

Le projet de  
Parc Naturel Régional  
de l'Astarac : un levier  
innovant et transversal

- ▶ Lancer les étapes de la candidature pour la création d'un PNR
- ▶ Développer les axes de projets à l'échelle du territoire de l'Astarac





**« Maintenant que notre projet de territoire existe, à nous de le mettre en œuvre !** Élus, habitants, associations, entreprises, partenaires du Pays d'Auch sont amenés à s'approprier cette démarche, pour la faire vivre. Chacun, à son échelle, pourra constater les bénéfices de cet élan collectif... qui ne doit pas retomber ! Ce livret de présentation conclut la première étape de ce processus. La création du conseil de développement du Pays d'Auch sera la prochaine étape. Décisive. Nous avons besoin des forces vives du territoire, issues des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs pour faire émerger une parole collective et ainsi enrichir la décision politique ».

**Céline SALLES, présidente du PETR du Pays d'Auch**

**[www.petr-auch.fr](http://www.petr-auch.fr)**

**1 rue Darwin - 32 000 Auch - 05 62 60 64 93**

Directeur de la publication : PETR du Pays d'Auch

Conception et réalisation : Agence PLACE \_ Septembre 2018

Dessin page 5 : CAUE 32 - APE 32 - David Dellas